

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. NOM DU MEDICAMENT VETERINAIRE

PHOSPHONORTONIC SOLUTION INJECTABLE

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Un mL contient :

Substance active :

Toldimphos 144,87 mg

(sous forme de sel de sodium trihydraté)

Excipients :

Composition qualitative en excipients et autres composants	Composition quantitative si cette information est essentielle à une bonne administration du médicament vétérinaire
Sulfite de sodium anhydre (E221)	2,00 mg
2-Phénylethanol	10,00 mg
Edéate disodique	0,15 mg
Carbonate de sodium	
Eau pour préparations injectables	

Solution limpide incolore à jaune.

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Bovins, ovins, caprins, équins, porcins, chiens et chats.

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

Prévention et traitement des carences en phosphore.

3.3 Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

3.4 Mises en garde particulières

Aucune.

3.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

Sans objet.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Sans objet.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Sans objet

Autres précautions

3.6 Effets indésirables

Bovins, ovins, caprins, équins, porcins, chiens et chats:

Non connus.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice pour les coordonnées respectives.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Gestation et lactation :

L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

3.9 Voies d'administration et posologie

Voie intraveineuse (i.v), intramusculaire (i.m) ou sous-cutanée (s.c).

3,0 à 72,5 mg de toldimphos par kg de poids vif par jour par animal selon les recommandations suivantes :

Equins et bovins :

Adultes : 1 mL pour 50 kg,

Cette dose peut être portée à 1 mL pour 10 kg pour un bovin lors de la 1ère intervention.

Jeunes : 1 à 2 mL pour 10 kg

Ovins et caprins :

Adultes : 0,5 mL à 1 mL pour 10 kg

Jeunes : 0,5 mL par kg

Porcins :

Adultes : 1 à 2 mL pour 10 kg

Jeunes : 0,5 mL par kg

Chiens et chats: de 0,5 mL par kg à 1 mL pour 10 kg.

Ces doses doivent être administrées par les voies I.V., I.M. ou S.C. en plusieurs points d'injection. Elles seront répétées tous les jours ou à intervalles de 2 à 3 jours selon l'avis du vétérinaire traitant. En cas d'affections chroniques, 5 à 10 injections peuvent être réalisées.

3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)

En cas de surdosage, il existe un risque de déséquilibre électrolytique.

3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de

développement de résistance

Sans objet.

3.12 Temps d'attente

Bovins, ovins, caprins, équins :

Viande et abats : zéro jour.

Lait : zéro jour.

Porcins :

Viande et abats : zéro jour.

4. INFORMATIONS PHARMACOLOGIQUES

4.1 Code ATCvet

QA12CX90.

4.2 Propriétés pharmacodynamiques

Le médicament vétérinaire permet d'apporter à l'organisme, une quantité importante de phosphore assimilable.

Le toldimphos sous forme de sel de sodium trihydraté est un composé organique à 11,27% de phosphore. Le médicament vétérinaire apporte donc 2,25 g de phosphore élément pour 100 mL de solution.

Les substances phosphorées interviennent dans tous les processus assimilateurs de l'organisme. Elles stimulent le métabolisme énergétique. Le phosphore est un complément minéral du tissu osseux.

4.3 Propriétés pharmacocinétiques

Après administration, il est noté une très bonne biodisponibilité du phosphore organique.

Les taux circulants sont en permanence régulés en fonction de l'apport et de la redistribution du phosphore osseux.

L'élimination des phosphates assimilables se fera majoritairement par le rein et la fraction éliminée est soumise à une régulation en fonction des taux circulants.

Propriétés environnementales

5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

5.1 Incompatibilités majeures

Aucune connue.

5.2 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

5.3 Précautions particulières de conservation

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon verre.

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

VETOQUINOL S.A.

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/6904755 8/1992

Flacon de 50 mL

Flacon de 100 mL

Flacon de 250 mL

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

19/06/1992

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

04/07/2025

10. CLASSIFICATION DES MEDICAMENTS VETERINAIRES

Médicament vétérinaire non soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).